

Remplace la partie technique de la recommandation SIA 329, édition 1989

Vorhangfassaden
Facciate continue
Curtain walling

Façades rideaux

520 329

Les corrections et commentaires éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/korrigenda.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

2009-01 1^{er} tirage

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	4
0 Domaine d'application	5
0.1 Délimitation	5
0.2 Références normatives	5
0.3 Dérogations	6
1 Terminologie	7
2 Étude du projet	9
2.1 Généralités	9
2.2 Calcul et détermination des dimensions	9
2.3 Sécurité structurale	9
2.4 Aptitude au service	9
2.5 Étanchéité à l'eau et perméabilité à l'air	10
2.6 Isolation thermique, protection contre l'humidité et confort thermique	10
2.7 Isolation phonique	11
2.8 Sécurité	11
2.9 Raccords extérieurs et intérieurs	12
2.10 Nettoyage et entretien	12
2.11 Protection contre l'incendie et contre la foudre	12
2.12 Protection contre la corrosion	12
2.13 Réglage, commande et motorisations	12
2.14 Mouvements du bâtiment et déformations thermiques	12
2.15 Tolérances dimensionnelles	12
4 Matériaux	13
4.1 Généralités	13
4.2 Métal	13
4.3 Éléments de construction combinés ..	14
4.4 Vitrage	14
4.5 Étanchéité	14
4.6 Ferrures et armatures	14
5 Exécution	15
5.1 Généralités	15
5.2 Montage	15
Annexe A (informative) Caractéristiques requises et classification ...	16
Annexe B (normative) Verre	17
Annexe C (informative) Publications	18

Le chapitre 3, *Calcul*, usuel dans la structure des normes SIA, n'est pas abordé dans la présente norme.

AVANT-PROPOS

L'entrée en vigueur en Suisse de nouvelles normes européennes ainsi que les développements de la technique ont rendu nécessaire la révision complète de la recommandation SIA 329 *Façades préfabriquées*, édition de 1989.

Dans la présente norme, il n'est fait aucune référence à l'application de la Loi sur les produits de construction (LPCo) et à l'Ordonnance sur les produits de construction (OPCo). Ces questions sont réglées dans l'avant-propos national et dans l'annexe nationale de la SN EN 13830 *Façades rideaux – Norme de produit*.

Commission SIA 329

Sigles des organisations représentées dans la commission SIA 329

CSFF Centrale Suisse des constructeurs de Fenêtres et Façades

Commission SIA 329

Président	Dr Paul Schneiter, Hedingen	représentant de SIA
Membres	Kurt Baumgartner, Jona Roland Hof, Winterthour Josef Konzbul, Münchenstein Roland von Allmen, Zurich Roland Weiss, Mägenwil	SIA KH (membre SIA) CSFF (membre SIA) CSFF Expert CSFF

Adoption et validité

La Commission centrale des normes et règlements de la SIA a adopté la présente norme SIA 329 le 6 mars 2008.

Elle est valable dès le 1^{er} juillet 2008.

Elle remplace la partie technique de la norme SIA 329 *Façades préfabriquées*, édition 1989.

Copyright © 2008 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie, intégrale ou partielle (photocopie, microcopie, CD-ROM, etc.), d'enregistrement sur ordinateur et de traduction sont réservés.